



CABINET
Service communication

Marseille, lundi 11 juillet 2011

LGV Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le comité de pilotage valide les 4 scénarii qui seront portés à la concertation dès le mois de septembre

Le 3^{ème} comité de pilotage, en 2011, du projet de la LGV PACA s'est réuni ce 11 juillet 2011 à la préfecture de région à Marseille sous la présidence d'Hugues Parant, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette instance qui définit les grandes orientations à donner pour poursuivre l'avancement du projet est composée des co-financeurs à savoir l'Etat, l'Union Européenne, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils généraux des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var ; les communautés urbaines de Marseille et Nice, les communautés d'agglomération d'Aix-en-Provence et Toulon, le représentant du gouvernement de Monaco et Réseau Ferré de France (RFF).

A cette occasion Hugues Parant a souligné les avancées obtenues depuis maintenant 6 mois sur un projet qui, s'il continue de susciter des débats, n'en n'a pas moins abouti sur trois questions essentielles :

- 1) Le calendrier
- 2) La concertation
- 3) Un réseau ferroviaire maillé et performant

1) La maîtrise du calendrier : L'Etat, attaché à ce que le franchissement des différentes étapes ne faiblisse pas, porte une attention particulière au maintien du rythme soutenu engagé depuis le début de cette année. Ceci afin notamment de respecter l'échéance importante de début 2012 qui doit voir la présentation d'un scénario au ministère. Ce projet sera ensuite approfondi pour la deuxième phase d'études qui débouche sur l'enquête publique

2) La conduite d'une concertation complète et transparente menée par RFF, sous l'égide du Garant de la Concertation – Philippe Marzolf- et sous la responsabilité des préfets de département autour des 4 scénarii proposés. Débutant en septembre cette concertation se déroulera durant 3 mois.

3) Le lien et la complémentarité entre les réseaux ferrés classiques et de la LGV.

Le comité de pilotage réuni ce jour a examiné les scénarii de projet qui lui ont été proposés sur la base du dispositif méthodologique validé lors du dernier comité de pilotage ; il a ainsi sélectionné les quatre scénarii qui seront soumis à la concertation et à l'information du public.

Le comité de pilotage a entériné le calendrier de la phase de concertation et d'information du public qui s'ouvre en septembre 2011 dans le cadre de la charte de concertation validée lors du comité de pilotage du 17 janvier dernier.

A l'issue de cette phase de concertation, un comité de pilotage sera organisé en décembre 2012 afin de sélectionner le scénario qui sera proposé à l'approbation ministérielle et sur lequel seront menées les études de phase 2 (Avant Projet Sommaire et Dossier d'Enquête d'Utilité Publique)

Enfin, le comité de pilotage a validé les modalités d'une saisine de la Commission Nationale du débat Public (CNDP) sur la liaison Nice-Italie lors de sa session de septembre.

Contacts presse :

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tessa FRECHIER-MEY, chargée de communication auprès du préfet de région

Tel : 04 84 35 41 30

RF

Carole TEISSEDE

Tel : 04 96 17 04 87